

Conseil de Quartier Bastille-Popincourt
Réunion plénière du 10 décembre 2009
Voeu relatif à la maison Henri IV du 22 rue Basfroi

Considérant le voeu adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris le 30 septembre 2009 qui prévoit :

- « *qu'une consultation de maîtrise d'oeuvre soit engagée le plus rapidement possible par Paris-Habitat pour la réalisation des logements sociaux,*

- *qu'une confortation définitive de la maison soit réalisée au plus vite afin de permettre sa reconversion dans le respect des règles applicables aux immeubles protégés au PLU. »*

Considérant l'intention annoncée auparavant par la mairie du 11ème de lancer un comité de concertation sur le 22 rue Basfroi, notamment en vue d'associer le CQBP aux travaux de la mairie sur ce sujet ;

Considérant la situation d'urgence concernant ce patrimoine ancien, tel que signalé par le Conseil de Paris dans son voeu du 30 septembre : « l'urgence à engager des travaux de réhabilitation de la maison », au risque que la situation s'aggrave entraînant alors des coûts supplémentaires pour la réhabilitation ;

Considérant en outre les enjeux de sécurité pour les riverains de la rue Basfroi ;

Le CQBP émet le voeu que

(1) La mairie du 11ème prenne sans délai toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens au niveau de la voirie à proximité du 22 rue Basfroi ;

(2) La mairie du 11ème se donne pour objectif de faire de la réhabilitation interne comme externe de la maison Henri IV du 22 rue Basfroi un cas exemplaire de valorisation du patrimoine historique parisien ;

(3) La mairie du 11ème établisse rapidement un comité de concertation, de réflexion et de suivi des démarches relatives à la réhabilitation de la maison Henri IV du 22 rue Basfroi, associant en particulier le CQBP et le Comité de sauvegarde du 22 rue Basfroi ;

(4) La mairie du 11ème associe le CQBP aux démarches de consultation de maîtrise d'oeuvre devant être engagées par Paris-Habitat pour la réalisation des logements sociaux ;

(5) La mairie du 11ème s'engage à informer le CQBP de tout nouvel élément relatif au 22 rue Basfroi et au projet de construction de HLM qui la jouxte.

Et enfin que la mairie du 11ème tienne rapidement informé le CQBP de la suite qu'elle prévoit donner aux dispositions du présent voeu.

Conseil de Quartier Bastille-Popincourt
Réunion plénière du 10 décembre 2009
Voeu relatif à la rue Faidherbe

Considérant que la charte signée par la Ville et l'Association des Commerçants de la rue Faidherbe a permis de lancer une expérience en respectant les règles et en intégrant les habitants et les enfants du quartier ;

Considérant que les détériorations des plantations liées aux stationnements des motos, aux dépôts des encombrants et souillures diverses sont imputables au manque de protection des plantations et prenant en compte que ces détériorations ont provoqué le découragement et la lente dégradation de la vigilance des commerçants ;

Considérant que l'Association des Commerçants et le Conseil de Quartier Bastille-Popincourt souhaitent relancer cette opération en gardant son aspect pédagogique auprès des enfants et que l'Association des Commerçants renouvelle son engagement d'entretenir les plantations ;

Le Conseil de Quartier Bastille-Popincourt émet le voeu que les espaces plantés aux pieds des arbres soient entourés d'une protection robuste en vue de pérenniser les plantations.